

Rôle de l'État dans le développement de l'entrepreneuriat étudiant:

**Présentation de l'expérience française
et des enseignements tirés pour l'Algérie**

**دور الدولة في تطوير المقاولاتية الطلابية:
عرض التجربة الفرنسية والدروس المستفادة للجزائر**

**Role of the state in the development of student entrepreneurship:
Presentation of the French experience and lessons learned for Algeria
Dr./ Saliha TEKFI* & Zouaoui LAOUEDJ****

Date de réception de

l'article: 14/09/2020

Date d'acceptation de

la publication: 26/12/2020

Abstract:

This study aims to determine which measures can be adopted by the state, to ensure the development of student entrepreneurship in the university. The French experience allowed us to deduce that the Algerian State can become a main actor in the development of entrepreneurship, if it gives great interest to the following measures: training university students in entrepreneurship by developing specific programs according to their study cycle, the creation of support centers for students during their training in entrepreneurship and the creation of a "student entrepreneur" status.

Mots clés: Student entrepreneur, Innovation, French experience, Algeria.

* Maître de Conférences (A) - Université de Sidi bel abbes

teksali82@hotmail.com (Corresponding author)

Laboratoire Management des entreprises

** Maître de Conférences (A) - Université de Sidi bel abbes

laouedjz@yahoo.com

ملخص:

تهدف هذه الدراسة الى تحديد الإجراءات الواجب اتخاذها من طرف الدولة، لضمان تنمية روح المقاولاتية لدى طلاب الجامعة. ولقد سمحت لنا التجربة الفرنسية التي تم عرضها في هذه الدراسة أن نستنتج بأن الدولة الجزائرية بإمكانها أن تساهم بشكل فعال في تطوير المقاولاتية لدى طلاب الجامعة، وذلك من خلال تحقيق التدابير التالية: تدريب طلاب الجامعات في جميع المستويات على المقاولاتية من خلال تصميم برامج خاصة وفقا لمستواهم الدراسي؛ إنشاء عدد كبير من الأقطاب لدعم ومرافقة الطلاب أثناء تدريبهم على المقاولاتية، مع وضع قانون خاص بـ "الطالب المقاول".

الكلمات المفتاحية: الطالب المقاول، الابتكار، التجربة الفرنسية، الجزائر.

Abstract:

Cette étude vise à déterminer par le biais de l'expérience française les mesures pouvant être adoptées par l'État, pour assurer le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires. L'expérience française, nous a permis de déduire que l'État Algérien ne peut devenir un acteur principal dans le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires, que dans la mesure où il accorde un grand intérêt aux mesures suivantes: la formation des étudiants universitaires à tous les niveaux à l'entrepreneuriat par l'élaboration de programmes spécifiques suivant leur cycle d'étude, la constitution d'un nombre important de pôles d'accompagnement des étudiants durant leur formation à l'entrepreneuriat et la création d'un statut "étudiant entrepreneur".

Mots clés: Étudiant entrepreneur, Innovation, Expérience française, Algérie.

Plan:

Introduction

1) Cadre conceptuel de l'entrepreneuriat étudiant

1-1) Notions Autour l'entrepreneuriat

1-2) L'enseignement de l'entrepreneuriat

2) Présentation de l'expérience française et les enseignements tirés

2-1) Plan d'action adopté par l'État

2-2) Principaux résultats obtenus du plan d'action

2-3) Les enseignements tirés pour l'Algérie

Conclusion

Introduction:

Selon l'Organisation internationale du travail, près de 36% des chômeurs, soit presque 73,3 millions de personnes, sont des jeunes. Cette situation inquiétante, doit mener les pouvoirs publics à interagir, en définissant des mesures incitant les jeunes à l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, certains pays, commencent à développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes étudiants, lors de leurs formations universitaires.

La problématique de l'étude consiste à répondre à la question suivante:
Comment l'État peut contribuer au développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires?

Hypothèses de l'étude:

- ☞ la définition de l'État d'un statut "étudiant entrepreneur" est un moyen très efficace pour inciter les étudiants à lancer leurs propres projets de création d'entreprises;
- ☞ la création de l'État des pôles d'accompagnement est nécessaire pour la formation des étudiants à l'entrepreneuriat.

1) Cadre conceptuel de l'entrepreneuriat étudiant:

L'entrepreneuriat étudiant est depuis quelques années considéré comme un nouveau champ d'investigation, dont les méthodes et les concepts sont en perpétuelle évolution. Dans cette partie de travail, nous allons tout d'abord connaître ce que signifie l'entrepreneuriat étudiant, puis ensuite montrer l'évolution de l'intérêt porté par les universités à l'enseignement de l'entrepreneuriat aux étudiants¹.

1-1) Notions Autour de l'entrepreneuriat:

L'entrepreneuriat est depuis quelques décennies considéré comme un nouveau champ d'investigation, dont les méthodes et les concepts sont en perpétuelle évolution, ce qui explique le nombre important de définitions apportées à ce concept. Dans ce cadre, la littérature managériale recense quarante-quatre définitions sur le concept de l'entrepreneuriat, présentées par des hommes politiques, des chercheurs et des chefs d'entreprise de grande renommée².

- Vers la compréhension de l'entrepreneuriat:

Selon Fayolle et Verstraete, l'entrepreneuriat est un domaine complexe et hétérogène pour se limiter à une seule définition. A cet effet, ils proposent de classer les différentes définitions développées par les auteurs selon quatre courants de pensée³:

- ☞ le courant de l'opportunité d'affaires: cette approche définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou à repérer des opportunités et à les exploiter;
- ☞ le courant de la création d'une organisation: l'étude de l'entrepreneuriat selon ce courant porte sur la création de nouvelles organisations, c'est-à-

dire sur les activités qui permettent à un individu de créer une nouvelle entité;

- ↪ le courant de la création de valeur: d'après cette approche, l'entrepreneuriat est considéré comme un phénomène de création de valeur, qu'elle soit individuelle, économique ou sociale;
- ↪ le courant de l'innovation: ce courant de pensée considère que l'entrepreneuriat est la source de l'innovation.

A partir des quatre courants précédemment cités, l'entrepreneuriat peut se définir comme une: «initiative portée par un individu (ou plusieurs individus s'associant pour l'occasion), construisant ou saisissant une opportunité d'affaires, dont le profit n'est pas forcément d'ordre pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités, et créant de la valeur nouvelle pour des parties prenantes auxquelles le projet s'adresse»⁴.

- L'entrepreneuriat des jeunes:

L'entrepreneuriat des jeunes se définit comme « toute personne entre 15 et 35 ans qui fait preuve d'innovation, d'initiative, de créativité et de prise de risque dans la mise en route d'une activité»⁵. A noter que les jeunes de moins de 30 ans manifestent un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat, qui leur permet de créer leur propre emploi, et de réduire ainsi certains problèmes économiques et sociaux comme: le chômage, la délinquance, etc⁶.

Cependant, la majorité des économistes libéraux actuels, considère l'entrepreneuriat des jeunes comme la pierre angulaire de l'innovation, du développement des entreprises et de la croissance économique et sociale⁷. Par ailleurs, l'entrepreneuriat des jeunes est limité par les principaux facteurs suivants: la difficulté d'accéder au capital pour financer leurs activités; l'absence d'expériences commerciales et de contacts pour générer du profit et le manque d'informations et d'équipements pour opérer convenablement⁸.

- L'entrepreneuriat étudiant:

L'entrepreneur étudiant est celui qui débute un projet entrepreneurial en parallèle de ses études, en général supérieures, ou celui qui a obtenu son diplôme depuis moins de trois ans. Les entrepreneurs étudiants se « lancent » ainsi dans de multiples domaines, pas toujours en rapport avec ceux de leurs études respectives⁹. Les étudiants entrepreneurs peuvent avoir comme objectif: l'expérimentation d'une idée dans un domaine qui les passionne ; le lancement d'une entreprise qu'ils souhaitent développer toute leur vie ou la préparation d'un terrain avant un projet de plus grande envergure¹⁰. En fait, l'une des qualités majeures des étudiants entrepreneurs est leur engagement, car se lancer dans un projet entrepreneurial, est un investissement couteux en temps, en énergie et en ressources¹¹.

1-2) L'enseignement de l'entrepreneuriat:

L'entrepreneuriat était considéré, pendant plusieurs années, comme une discipline qui ne peut pas être enseignée. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que le rôle du système éducatif a été reconnu comme un facteur inévitable de diffusion de la culture entrepreneuriale, surtout dans le milieu universitaire¹².

- La formation à l'entrepreneuriat dans les universités:

Aujourd'hui, les recherches sur l'entrepreneuriat ont connu une évolution aboutissant à considérer l'entrepreneuriat en tant que processus qui s'apprend et peut être encouragé par l'éducation, comme le notent un expert "On ne peut pas naître entrepreneur". L'entrepreneur est un mode de comportement, c'est une attitude qui peut être encouragée, favorisée,

contrariée, soit, mais on peut apprendre à modifier son comportement et on peut y arriver»¹³.

Cependant, le système universitaire, joue un rôle primordial dans la création et la diffusion d'une culture entrepreneuriale. La plupart des gouvernements insistent d'ailleurs sur la nécessité de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat afin de stimuler la création de valeur et par conséquent, le développement économique.

A titre d'exemple, dans la Silicon Valley, les plus belles réussites sont portées par des étudiants ou jeunes diplômés comme Steve Jobs et Steve Wozniak qui ont conçu le premier ordinateur Apple, William Hewlett et David Packard, à l'origine de HP ou Larry Page et Sergueï Brin, créateurs du moteur de recherche Google¹⁴.

Par ailleurs, en 2012 l'étude "The University Entrepreneurship Report" a montré que, de 2007 à 2011, les entrepreneurs issus des six plus grandes universités américaines ont levé 12,6 milliards de dollars de fonds, dont 4 milliards pour la seule Université de Stanford¹⁵. Par conséquent, la sensibilisation à l'entrepreneuriat peut amener les étudiants à penser de se lancer dans un projet, créateur de valeur et d'emplois, ou tout simplement à prendre leur avenir professionnel en main.

Suite à l'importance du développement de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, des formations et des cours en entrepreneuriat sont aujourd'hui offerts dans la plupart des universités et grandes écoles. Aux États-Unis, si, en 1970, une quinzaine d'universités seulement proposait des programmes consacrés à l'entrepreneuriat, la majorité en offre depuis les années 90. En Europe, ce mouvement a surtout démarré au début du 21ème siècle, mais tend également à se généraliser de nos jours¹⁶.

- Les méthodes d'enseignement de l'entrepreneuriat:

En fait, la polysémie du concept de l'entrepreneuriat, est à l'origine de la difficulté d'adopter une seule méthode au niveau de son enseignement.

Dans ce cadre, Camille Carrier s'interroge sur l'ensemble des méthodes pédagogiques utilisées, en montrant l'importance d'enrichir les approches traditionnelles (conférences, cours magistraux, etc.), tout en expérimentant de nouvelles approches. Elle a présenté des outils pédagogiques originaux et innovateurs qui se présentent comme suit¹⁷ :

- ↪ se servir des classiques pour enseigner l'entrepreneuriat: la lecture d'auteurs classiques, qu'il s'agisse de romanciers, de penseurs ou de philosophes, peut aider les étudiants à intégrer des leçons profondes à propos de l'entrepreneuriat, et les sensibiliser à la possibilité et aux exigences d'une carrière entrepreneuriale. Les héros et personnages cités dans ces lectures peuvent être une importante source d'inspiration pour les étudiants en entrepreneuriat;
- ↪ l'usage de vidéos: les vidéos (films) contribuent fortement au développement des attitudes entrepreneuriales nécessaires chez les étudiants* ;
- ↪ l'utilisation de récits de vie: l'étude des expériences de vie des entrepreneurs, permet de détecter les situations et les processus par lesquels ces entrepreneurs ont appris à prendre le risque et développer des entreprises performantes;
- ↪ l'utilisation de jeux de rôles: pour sensibiliser les étudiants à l'émotion, particulièrement à mieux gérer les émotions négatives associées à l'échec. Sans oublier l'intégration des entrepreneurs pouvant devenir source de motivation aux jeunes étudiants**.

* Dans le contexte de la formation des entrepreneurs, la présentation de films relatant l'histoire réelle de certains entrepreneurs, peut donner suite à des réflexions et discussions ultérieures intéressantes.

** A titre d'exemple, l'université d'Harvard s'est associée à une liste d'entrepreneurs acceptant de travailler personnellement avec les étudiants sur une période bien déterminée et leur aider à développer des habilités particulières.

2) Présentation de l'expérience française

et les enseignements tirés:

En 2013, le Président de la République Française, a mis l'accent lors de son discours des Assises de l'entrepreneuriat, sur la nécessité de développer l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes. Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a présenté un plan d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, qui vise à: atteindre 20 000 créations ou reprises d'entreprises par des jeunes issus de l'enseignement supérieur, en 4 ans, soutenir les actions entrepreneuriales engagées dans les écoles et les universités, développer la culture entrepreneuriale et toutes les compétences nécessaires pour la réalisation de projets innovants, dans l'enseignement supérieur¹⁸.

2-1) Plan d'action adopté par l'État:

Afin de relever le défi du développement de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants universitaires, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a adopté un plan d'action fondé sur quatre mesures principales:

- La première mesure:

Consiste en la généralisation des formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans toutes les filières, pour chaque cycle: licence, master, doctorat. Ces formations ne doivent pas se limiter aux cours magistraux, elles doivent également assurer un enseignement professionnalisant, avec des stages de formation en alternance, dans le milieu entrepreneurial. En outre, les formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation doivent être dispensées par des enseignants, des chefs d'entreprises et des réseaux associatifs spécialisés d'entrepreneurs, afin d'offrir une formation complète et de qualité¹⁹.

- Quant à la deuxième mesure:

Elle se traduit par le lancement d'un appel à projet pour la constitution d'une trentaine de Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE), et cela dans l'objectif d'accompagner les étudiants ou jeunes diplômés souhaitant être formés à l'entrepreneuriat et à l'innovation. La formation-accompagnement du PEPITE repose essentiellement sur: un apprentissage par action: (weekend startups, création de projets fictifs dans un délai réduit par équipes, etc.) ; un accès à des ressources numériques ; un encadrement personnalisé par des enseignants et coach externes, partenaires du PEPITE²⁰.

- Pour ce qui est de la troisième mesure:

Elle se manifeste par la création d'un statut « étudiant-entrepreneur » pour les étudiants ou jeunes diplômés porteurs de projets de création d'entreprise. Ce statut créé par le gouvernement pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, vise les personnes de moins de 28 ans, titulaires du baccalauréat ou d'une équivalence et porteur d'un projet de création d'entreprise en parallèle à leurs études. Le statut d'étudiant-entrepreneur présente à son porteur les avantages suivants²¹:

- ☞ un aménagement du temps des études en fonction des contraintes de création et de développement de l'entreprise, plus un accompagnement personnalisé à la création d'entreprise dispensé par deux tuteurs: un enseignant et un conseiller externe appartenant à une structure d'accompagnement à la création d'entreprise;

- ↳ la possibilité de s'inscrire au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur²²: un diplôme qui permet à l'étudiant-entrepreneur de concilier études et projet professionnel*;
- ↳ la conservation de la sécurité sociale étudiante en parallèle à la création de son entreprise**;
- ↳ avoir un espace de travail en accédant aux locaux du PEPITE, sans avoir à payer un loyer, il permet également de favoriser les espaces de coworking pour la mise en commun d'informations, de conseils et d'expériences entre les futurs créateurs d'entreprise²³.

- Enfin la quatrième mesure:

Cette mesure est réservée à l'accompagnement financier des projets étudiants de création d'entreprise les plus prometteurs. En fait, les meilleurs projets issus des PEPITE pourront se présenter au concours national d'aide à la création d'entreprises « Tremplin Entrepreneuriat Etudiant », qui permet de sélectionner jusqu'à 50 lauréats pour la création et le développement d'entreprises, avec un prix de 10 000 € pour la catégorie "création-développement", et de 5 000 € pour la catégorie "émergence".

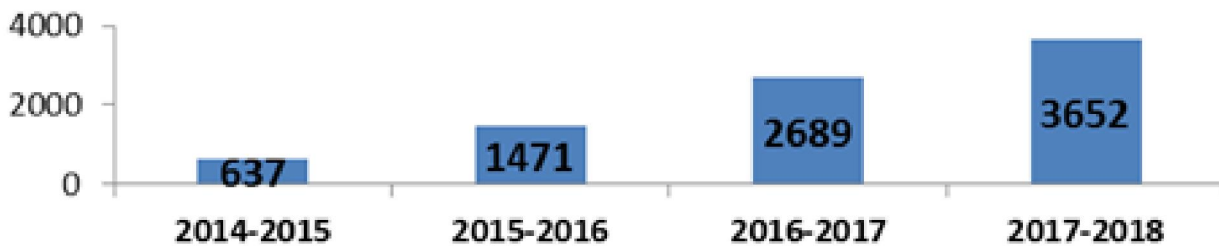
* L'obtention du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur, est une sorte de label qui garantit le professionnalisme de l'étudiant souhaitant convaincre des financeurs de la crédibilité de son projet de création d'entreprise.

** Les jeunes diplômés peuvent profiter de la couverture sociale étudiante pendant la création de leur activité jusqu'à l'âge de 28 ans. Ensuite, ils peuvent continuer à bénéficier du statut mais pas de la sécurité sociale étudiante.

2-2) Principaux résultats obtenus du plan d'action:

En fait, quatre ans après sa mise en place en 2014, par le ministère de l'Enseignement supérieur, le plan d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant réalise un succès croissant. Dans ce cadre, il y a chaque année, près de 1000 étudiants-entrepreneurs de plus, et en 2017-2018, ils sont 3652 à avoir obtenu le statut d'étudiant entrepreneur contre 637 seulement en 2014, comme le montre le graphe suivant:

Graphe – Évolution du nombre d'étudiants-entrepreneurs (2014-2018)



Source: Albert MEIGE, Cristelle GILLARD & Philippe PERREY

La formation de l'esprit entrepreneur: Évaluation du plan PEPITE en faveur de l'entrepreneuriat étudiant Recommandations pour un passage à l'échelle, Rapport, n°2018-108, 2019

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/24/1/Formation-esprit-entrepreneur_1061241.pdf

Cependant, un nombre important de ces projets d'entreprise débouchent sur une véritable création d'activité grâce à l'accompagnement des pépites. Ainsi, en 2016-2017, plus de 700 immatriculations a été enregistrées, dont 70% des immatriculations concernent des sociétés, 26% des micro-entreprises alors que la part des reprises reste encore faible à 4%.

Par ailleurs, la culture entrepreneuriale s'est fortement popularisée chez les jeunes Français. Selon le 4ème baromètre "Envie d'entreprendre Idinvest, Le Figaro", une personne sur deux entre 18 et 24 ans désire aujourd'hui se lancer dans un projet entrepreneurial, contre 30% pour le reste de la population. D'autre part, 120 000 étudiants suivent en France des modules, des cours ou des Moocs en innovation et en entrepreneuriat.

Suite à ses résultats positifs, le plan d'actions adopté par la France en faveur de l'entrepreneuriat étudiant a incité plusieurs autres pays dans le monde (Belgique, Maroc, Tunisie et Liban) à mettre en place un dispositif similaire²⁴. A titre d'exemple, Pépité France a transféré le dispositif des PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) et le Statut National Etudiant-Entrepreneur à la Région de Wallonie pour les établissements de six sites d'enseignement supérieur. En outre, le Conseil des Ministres de la Belgique a approuvé la création d'un statut juridique Etudiant-Entrepreneur, entré en vigueur le 1er janvier 2017. Ce statut est destiné aux étudiants de moins de 25 ans, dont l'objectif est de motiver l'esprit d'entreprendre chez les jeunes Belges avec une fiscalité attractive²⁵.

Par ailleurs, en octobre 2017, le projet SALEEM a été lancé sur une durée de trois ans, par un consortium de 14 partenaires du Maroc, de Tunisie, de Belgique, de France et de Roumanie, et cela dans l'objectif de favoriser l'entrepreneuriat étudiant au Maroc et en Tunisie par le biais de deux mesures, dont la première consiste en la mise en place d'un dispositif national d'étudiant entrepreneur au sein des systèmes d'enseignement supérieur, permettant d'intégrer un projet de création d'entreprise au parcours universitaire, alors que la deuxième mesure consiste en la création de pôles d'accompagnement des étudiants entrepreneurs au sein d'établissements de l'enseignement supérieur, en se référant aux meilleures pratiques développées en Belgique, en Roumanie et en France, notamment Pépité France (le réseau des 29 Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneur)²⁶.

D'autre part, au Liban le projet DEEL (Développement de l'entrepreneuriat étudiant au Liban) a été lancé en 2017 par l'Agence Universitaire de la Francophonie avec d'autres partenaires financiers (banques), opérationnels (comme l'Association libanaise pour l'avancement des sciences et le Programme PEPITE /France) et universitaires (comme l'Université Libanaise et l'Université Saint-Joseph), et cela dans l'objectif de développer auprès des étudiants libanais une véritable culture entrepreneuriale, par des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, afin de leur donner plus de chances pour la concrétisation de leurs projets d'avenir professionnel.

Un des principaux objectifs du programme DEEL vient d'être atteint avec la création au niveau national d'un nouveau statut d'étudiant entrepreneur, validé par le Ministère de l'enseignement supérieur libanais, et qui devrait être prochainement décliné dans les différentes universités du Liban²⁷.

2-3) Les enseignements tirés pour l'Algérie:

L'université algérienne comme toutes les universités maghrébines (Maroc, Tunisie) a connu la massification des diplômés, le chômage des diplômés, l'attrait de l'activité salariale par rapport à celle entrepreneuriale, la faiblesse des recherches appliquées et du potentiel d'innovation²⁸.

- Les actions menées par l'Etat algérien :

Afin de développer l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires, l'état a fortement misé sur l'université, et cela tout d'abord par l'enseignement de l'entrepreneuriat, ensuite, par le biais de la création des Maisons de l'Entrepreneuriat et d'incubateurs universitaires²⁹.

*** L'enseignement de l'entrepreneuriat:**

Pour assurer l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur algériens, deux mesures ont été adoptées, dont la première consiste en l'introduction du module « Entrepreneuriat » dans les programmes de formation pour les étudiants de master 2 dans les Facultés des Sciences Economiques Commerciales et de Gestion, et cela dans l'objectif de promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et de les sensibiliser à la création de leurs propres entreprises. Quant à la deuxième mesure, elle concerne l'introduction de spécialité «Entrepreneuriat» en licence et en master destinée uniquement aux étudiants de sciences de gestion.

*** La création des Maisons de l'Entrepreneuriat :**

Les Maisons de l'Entrepreneuriat jouent un rôle fondamental, dans la mesure où elles visent la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des étudiants universitaires à l'entrepreneuriat, afin de les préparer à franchir le pas vers la concrétisation de leur propre projet d'entreprise, à travers les différents dispositifs mis par l'Etat (ANSEJ, Caisse Nationale d'Assurance Chômage, Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit, etc.).

La première Maison de l'Entrepreneuriat a été créée en 2007, à l'Université de Constantine. «En 2014 le concept de maison de l'entrepreneuriat a été généralisé au niveau des universités et des Ecoles Nationales Supérieures à travers le territoire national. En 2016, le nombre des Maisons de l'Entrepreneuriat atteint 58 maisons»

Il est à noter que la première initiative de soutien à l'entrepreneuriat a été entreprise en 2001 par l'université de Constantine, par l'organisation des journées d'information et de sensibilisation auprès des étudiants. Aujourd'hui, Plusieurs universités, organisent à travers la Maison de l'Entrepreneuriat des séminaires, des ateliers d'initiation et des cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

*** La création des incubateurs universitaires:**

Le législateur algérien a défini en 2012 l'incubateur universitaire comme étant: une structure d'accueil et d'accompagnement d'un projet innovant et ayant un lien direct avec la recherche, et qui aide le porteur de projet à formaliser son idée et à valider sa faisabilité à long terme. Il offre aux porteurs de projets un appui en matière de formation, de conseils, de financement et les héberge jusqu'à la création de l'entreprise³⁰.

Il est chargé de deux missions : valorisation des projets et sensibilisation des étudiants. Pour la mission de valorisation, elle consiste à valoriser les résultats de la recherche scientifique et technique pour ensuite détecter et incuber les projets innovants. La mission de sensibilisation quant à elle, consiste à promouvoir la culture entrepreneuriale dans le milieu universitaire par l'organisation de conférences, séminaires, etc.

- Points de différences entre la France et l'Algérie:

Dans cet élément, nous allons faire une comparaison entre les actions menées par la France avec celles de l'Algérie, en faveur du développement de l'entrepreneuriat étudiant, pour ensuite déterminer les enseignements pouvant être tirés de l'expérience française.

A la différence de la France, où la formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation est généralisée dans toutes les filières et pour chaque cycle (licence, master, doctorat), l'enseignement de l'entrepreneuriat en Algérie n'est pas encore suffisamment intégré dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur, car il n'a été inséré qu'un seul module intitulé « Entrepreneuriat » dans les offres de master au profit des étudiants des Facultés des Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion, alors que la diffusion de l'enseignement de l'entrepreneuriat est particulièrement absente dans les autres filières³¹.

Par ailleurs, contrairement à la France, où les formations ne doivent pas se limiter aux cours magistraux, et doivent également assurer un enseignement professionnalisant, avec des stages de formation en alternance, dans le milieu entrepreneurial. L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les universités algériennes demeure au stade académique seulement. En fait, les jeunes étudiants algériens manquent de compétences requises pour se lancer dans une bonne aventure entrepreneuriale. Ces derniers reprochent à l'enseignement d'ignorer les notions de créativité, de l'apprentissage des technologies de l'information et des communications (TIC) et la résolution de problèmes. Ils reprochent également au dispositif de l'ANSEJ d'encourager le gain facile et d'ignorer la compétition, la notion d'effort et l'épreuve de la difficulté si essentielles à un entrepreneur³².

D'autre part, en France une trentaine de Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) a été créée, et cela dans l'objectif d'accompagner les étudiants ou jeunes diplômés souhaitant être formés à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Cependant, dans le contexte des universités algériennes, le concept d'incubateur est encore récent et n'est pas véritablement mis en œuvre, pourtant, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique reconnaît la nécessité d'impulser la création de ses structures dans les universités.

Le nombre des incubateurs créés est très timide et en deçà des objectifs souhaités. Parmi les incubateurs dédiés à la valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique sont : l'incubateur Intilak au niveau de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) et l'incubateur Fikra-Tech du Centre de Développement des Technologies Avancées «CDTA» créé en partenariat avec l'ANVREDET³³.

Pour ce qui est du statut étudiant-entrepreneur il n'est pas encore adopté en Algérie, bien qu'il représente aujourd'hui une pratique internationale qui s'applique dans d'autres pays du monde, comme : la Belgique, le Maroc, la Tunisie et le Liban et cela suite aux avantages qu'il représente. En fait, le degré d'échec des projets élaborés dans le cadre du statut d'étudiant entrepreneur est faible, car l'étudiant qui bénéficie de ce statut a l'opportunité d'accéder à des séminaires de formation à l'entrepreneuriat, d'accéder à des espaces de travail collaboratif, d'être accompagné par un tuteur enseignant et un tuteur externe pour la bonne réalisation de son projet et de signer un contrat d'appui au projet d'entreprise pour tester son idée sans créer de structure juridique.

Conclusion:

L'expérience française présentée dans cette étude, nous permet de confirmer le rôle fondamental de l'État dans le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires. Ce rôle se manifeste d'une part, par l'élaboration de programmes de formation à l'entrepreneuriat, permettant aux étudiants universitaires, d'acquérir les compétences entrepreneuriales nécessaires pour bien mener leurs projets.

D'autre part, la création d'un statut "étudiant entrepreneur", pour inciter les étudiants à lancer leurs propres projets de création d'entreprises, ce qui valide la première hypothèse. En outre, la création des pôles spécialisés pour l'accompagnement des étudiants durant leur formation à l'entrepreneuriat est indispensable, ce qui valide la deuxième hypothèse.

Enfin, la comparaison établie entre la France et l'Algérie, nous permet de déduire les recommandations suivantes :

- ☞ la généralisation de l'enseignement de l'entrepreneuriat aux étudiants universitaires à tous les niveaux et pour toutes les filières, avec la rénovation des méthodes d'enseignement;
- ☞ la création d'un nombre suffisant d'incubateurs universitaires sur le territoire national, pour pouvoir bien accomplir leur rôle d'accompagnement des étudiants dans la concrétisation de leurs projets innovants;
- ☞ la création d'un statut «étudiant entrepreneur», dans la mesure où il représente un moyen très efficace pour inciter les étudiants à lancer leurs propres projets de création d'entreprises, en parallèle avec leur formation universitaire.

Références & Bibliographie:

- 1 Dalhoum Ines FARHAT & Anis JARBOUI, «Un survol du concept d'entrepreneuriat», International Journal of Innovation and Applied Studies, vol. 15, n°02, 2016, pp. 367-374.
- 2 Salah KOUBAA, Khalid EL OUAZZANI ECH CHAHDI & Sara YASSINE, «L'enseignement de l'entrepreneuriat dans l'université», 12ème Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME», Agadir, 29, 30 et 31 Octobre 2014 [Acte de colloque, p. 4].
- 3 Frank JANSSEN, «Entreprendre Une introduction à l'entrepreneuriat», De boeck, (2e édition) , Bruxelles, 2016, p. 32.
- 4 Francis CHIGUNTA, «L'entrepreneuriat chez les jeunes: Relever les grands défis stratégiques», 26/11/2002, p. 5,
http://www.gret.org/static/cdrom/bds/document_pdf/numero_7/Lentrepreneuriat%20chez%20les%20jeunes.pdf
- 5 Mohamed BOUSSETTA, «Entrepreneuriat des Jeunes et Développement de l'Esprit d'Entreprise au Maroc: L'expérience de Moukawalati», Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 54, Dakar, 15/08/2013,
<http://trustafrica.org/en/publications-trust/icbe-research-reports?download=307:entrepreneuriat-des-jeunes-et-developpement-de-l-esprit-d-entreprise-au-maroc-l-experience-de-moukawalati>
- 6 Ibid.
- 7 Francis CHIGUNTA, op. cit.
- 8 Article, «Zoom sur l'entrepreneuriat étudiant», 09/09/2016,
<http://www.plugandstart.com/magazine/2016/09/09/zoom-entrepreneuriat-etudiant>
- 9 Ibid.
- 10 Article, «Université et entrepreneuriat étudiant: Guide pratique», 03/08/2016,
<http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2016/08/guide-CPU-entrepreneuriat-web1.pdf>
- 11 Salah KOUBAA, Khalid EL OUAZZANI ECH CHAHDI & Sara YASSINE, Op.cit, p. 6.

12 Ibid, pp. 6-7.

13 Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (France), «Résultats de l'appel à projets PEPITE 2014», 11/07/2014, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid77749/resultats-de-l-appel-a-projets-pepите-2014.html>

14 Ibid.

15 Frank JANSSEN, op.cit.

16 Camille CARRIER, «L'enseignement de l'entrepreneuriat: Au-delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaires», Revue de l'Entrepreneuriat, vol 8, n°2, 2009, Université du Québec, pp. 17-33;

17 Hanaâ BENCHRIFA, Amina ASLI & Jaouad ZERRAD, «Développement de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants», Revue D'études en management et finance, n° 02, Ville Maroc, 2016, pp.1-22.

18 Article, «L'entrepreneuriat étudiant», 17/01/2018, <https://injep.fr/veille/plan-d'action-en-faveur-de-l'entrepreneuriat-etudiant-5780.html>

19 Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, «Entrepreneuriat étudiant : un plan d'action ambitieux», 15/11/2018, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74613/entrepreneuriat-etudiant-un-plan-d-action-ambitieux.html>

20 Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (France), «PEPITE: Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat», 2014, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid79223/pepите-poles-etudiants-pour-l-innovation-le-transfert-et-l-entrepreneuriat.html>

21 Article, «Le nouveau statut d'étudiant-entrepreneur», 15/03/2016, <https://www.l-expert-comptable.com/a/532276-le-nouveau-statut-d-etudiant-entrepreneur.html>

22 Article, «Obtenir le statut national d'étudiant entrepreneur», 11/07/2017, <https://demarchesadministratives.fr/demarches/obtenir-le-statut-national-etudiant-entrepreneur>

- 23 Article, «Le statut d'étudiant-entrepreneur», 07/10/2019,
<https://www.onisep.fr/Cap-vers-l-emploi/Decouvrir-le-monde-professionnel/La-creation-d-entreprise/Le-statut-d-etudiant-entrepreneur>
- 24 Article, «Etudiant-entrepreneur: Un statut en pleine expansion», 2018,
https://www.reussirmavie.net/Etudiant-entrepreneur-un-statut-en-pleine-expansion_a2782.html
- 25 Article, «Le projet SALEEM en bref», 13/11/2017,
<https://www.projet-saleem.org/le-projet/>
- 26 Article, «Transfert du dispositif PEPITE», 01/10/2016,
<https://www.pepите-france.fr/pepите-a-l'international>
- 27 Article, «Le soutien à l'entrepreneuriat étudiant se concrétise au Liban», 2018,
<https://www.auf.org/nouvelles/actualites/premiere-competition-etudiante-deel-6-projets-laureats/>
- 28 Wassila Zoulikha ZERROUKI & Wassila TABET AOUEL, «Un éclairage sur l'impact de l'enseignement de l'entrepreneuriat sur le développement de l'esprit entrepreneurial: Cas des étudiants de la maison de l'entrepreneuriat de l'université de Tlemcen», In Les cahiers du mecas, Labo Management des Entreprises et du Capital Social, Université de Tlemcen. vol. 16, n° 01, juin 2020, pp. 40-50.
- 29 Nassira KOURAICHE, «Promotion de l'Entrepreneuriat dans l'Enseignement supérieur en Algérie», Revue académique des études humaines et sociales, Université de Chlef, vol. 10, n° 02, juillet 2018, pp. 40- 50.
- 30 Ibid, p. 48.
- 31 Ibid.
- 32 Sabrina ELBACHIR & Abderrahmane CHENINI, «Partenariat université-entrepreneuriat: Un sujet d'actualité en Algérie, Colloque international sur l'Employabilité et l'Innovation dans les Universités du Maghreb, Kénitra, 20-21 et 22 Novembre 2014, [Acte de colloque, p. 8].
- 33 Nassira KOURAICHE, op.cit.